ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans des propriétés de valeur améliorées des Quatrième et Premier Districts,

La première portant les Nos municipaux 2121 et 2123 rue Sud Robertson, entre les rues Jackson et Joséphine.

La seconde formant le coin des rues Howard et Erato (ilet borné par lesdites rues et les rues Thalie et Freret).

Orin Walther vs Mme Mary Ann Haines,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 96,032 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Tous les droit, titre et intérêt de la défenderesse, Mme Mary Ann Haines, veuve d'Emanuel George Carter, et maintenant l'épouse de Thomas Haines, dans et aux propriétés ci-après décrites — ledit intérêt étant une moitié indivise dans et auxdites propriétés, à savoir :

1 Un certain terrain situé, gisant et étant dans le Quatrième District de cette ville, formant le coin des rues Jackson, Joséphine, Magnolia et Locust maintenant S. Robertson, lesquelles rues étant le No 371 sur un nouveau plan de la ville. Ledit terrain étant désigné par le No Quatorze sur un plan lithographique d'un livre de plans de la propriété de la succession de John Davidson et d'autres propriétés annexé à un acte de vente à Mme Mary Ann Haines, en date du 22 mai 1883, pardevant W. J. Castellon, ancien notaire, et mesure vingt-neuf pieds, dix pouces et sur une ligne de façade rue Locust (maintenant S. Robertson) par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou y appartiennent.

2° Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Lacompte, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato Howard et Jackson (maintenant Freret) et désignés sur un certain plan dressé par Pilié voyer, comme lots Nos 6 et 7 déposé en l'étude de T. Duvel, ancien notaire, pour référence, désignés par les numéros six et sept de l'ilet numéro treize; lesdits lots se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de cent vingt pieds sept pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.
23 juin—23 24 25 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant les Nos Municipaux 2626 et 2628 rue Orléans et No 2629 rue St Pierre.

(Ilet borné par les rues Dorgenois et Broad).

Suburban Building and Loan Association vs Stephen Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 97,357—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311, rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre Dorgenois et Broad, désignés par les lots No huit et vingt-deux sur un plan daté 1856, annexé à un acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 24 janvier 1857, d'après lequel plan ledit lot No huit mesure quarante et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St-Pierre sur cinquante-sept pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lot No vingt-deux est contigu au dit lot huit dans le fond et mesure trente-et-un pieds huit pouces quatre lignes de face à la rue Orléans sur cinquante-sept pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits deux lots formant un lot ayant chacun trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans sur une profondeur courant d'une rue à l'autre d'environ cent quatorze pieds et dix lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sathen & Lemle, avocats pour la demanderesse.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1221 rue Prieur, entre les rues Hôpital et Quartier.

J. L. W. Woodville vs J. R. Le Gallez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 97 287 — Un writ d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 258, borné par les rues Prieur, Johnson, Hôpital et Quartier; ledit lot est désigné par le No deux sur un plan dressé par A. Perseo, daté du 27 décembre 1887 et déposé en l'étude de Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Prieur sur cent quarante-sept pieds huit pouces et quatre lignes plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.
17 juin—17 18 23 30—juil 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de Meubles de maison neuves, etc.

Aussi un Piano.

Mlle Mary A. Duebler vs Mme Veuve M. G. Verdin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,419 — En vertu d'un writ de vente émané le 21 juin 1911 à moi adressé pour l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, désignée, LUNDI, le 10 juillet 1911, à 10 heures A. M., les propriétés ci-après décrites, à savoir :

Sur et le long de la rue Marseille—

Un grand lot de meubles de maison assortis, tapis, rideaux, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un Piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosen, avocat pour le demandeur.
28 juin—28 30—juil 5 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District

Formant le coin des rues Burdette et Plum.

Portant les Nos municipaux 1236 et 1238 rue Burdette, et Nos 7829 et 7830 rue Plum.

Frank B Twomey vs Joseph Cryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 97,396—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain situé, gisant et étant dans le Septième District de cette ville, carré borné par les rues Plum Burdette, Oak (ci-devant Quatrième) et Fern (ci-devant Washington), étant l'ancien carré 47 A maintenant carré No 154. Ledit terrain forme le coin des rues Plum et Burdette et mesure trente pieds de face rue Burdette sur cent cinquante pieds de profondeur et de façade rue Plum, étant composé de tout le terrain No dix et de la façade du terrain No onze sur un vieux plan, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
23 juin—23 24 30—juil 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de haute valeur du Sixième District

Portant les Nos municipaux 2533 et 2535 avenue Napoléon

Entre les rues Robertson et Freret

Terrains mesurant 40'x120.

Security Building and Loan Association vs Alexander A. Gray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sept ème District de cette ville, dans l'ilet No 259, borné par les rues Jefferson, maintenant Joliet, Cohn, Huitième, maintenant Spruce, et Cambronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Cohn par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Cohn et Joliet ladite portion de terre est formée du tout des lots Nos cinq et douze et la portion du devant du lot douze, le tout d'après un plan par C. Usche Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, annexé à un acte de vente pardevant Frederick Delbel, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Cage, Baldwin & Crebbins, avocats pour le demandeur.
2 juin—2 3 9 16 23 30—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2753 rue Ste-Anne, entre les rues Broad et White.

Veuve Jean B. Carrere vs Fortune O. Kroll

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,306 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 256, borné par les rues Wiltz, Broad, Dumaine et Ste-Anne; ledit lot est désigné par le No trente-huit, et mesurant vingt neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Anne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.
10 juin—10 16 23 30—juil 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Consistant de 3 lots de terre avec bâtisses sur chaque lot, sur la rue Humanité.

(Dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Pleasure et Warren)

Chaque lot mesurant 30'x160' 2" 3"

Chaque lot avec bâtisses, etc., (cottage simple sur chacun) à être vendu séparément.

Frank B. Twomey vs Joseph Bichow.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 97,177—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Trois certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos vingt, vingt et un et vingt-deux, dans l'ilet No 213, borné par les rues Humanité, Bruxelles, Pleasure et Warren, sur un imprimé plan d'un devis dressé par D. E. Seghere et fils, daté du 7 décembre 1909, annexé à l'acte 1409 de 1909, passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, d'après lequel devis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Humanité, la même longueur dans le fond, une profondeur de cent soixante pieds, deux pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible], avocat pour le demandeur.
10 juin—10 16 23 30—juil 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure du Chemin du Bayou et la rue Rocheblave.

(Ilet: rues Tonti et Kerlerec)

Terrains 47 1 2 sur le Chemin du Bayou par 117 6 6 sur la rue Rocheblave.

Frank Vatter vs Geo P. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97,420—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1191 borné par le Chemin du Bayou, les rues Rocheblave, Tonti et Kerlerec, laquelle portion de terre d'après un arpentage dressée par George H. Grandjean, député voyer de ville, d'après un devis daté du 12 février 1892 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, daté du 14 mars 1892, formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et Rocheblave, et mesurant trente pieds de face au Chemin du Bayou quarante-huit pieds cinq pouces trois lignes de largeur dans le fond, sur cent dix-sept pieds six pouces six lignes de profondeur et façade à la rue Rocheblave, et cent vingt-cinq pieds sept pouces sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté la séparant de la propriété de Mme Mary Leach, et laquelle dite portion de terre formant partie du lot désigné par la lettre E dadit ilet No 1191.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même District et ilet que la portion de terre ci-dessus décrite et contigu à cela et mesurant d'après l'arpentage dressé par Grandjean, ci-dessus référé dix-sept pieds un pouce, deux lignes de face au Chemin du Bayou, vingt-trois pieds, sept lignes dans le fond, cent vingt cinq pieds, sept pouces une ligne de profondeur sur la ligne de côté le séparant de la propriété ci-dessus décrite et cent trente pieds, trois pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Tonti, et formant partie du lot désigné par la lettre E de l'ilet No 1191, sur le même devis ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.
30 juin—30—juil.—7 14 21 28—août—3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos Municipaux 2509 et 2511 rue Magnolia, entre les rues Deuxième et Troisième.

Mme Martha Tomlinson, veuve de E. J. Riley vs Les Héritiers de Mme Elizabeth Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 août 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Magnolia (anciennement Mannest), et Claire, désigné comme partie du lot No 2, ilet No 380 sur un croquis lithographié dudit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 26 mai 1887, laquelle partie dudit lot mesure trente-deux pieds cinq pouces à la rue Magnolia (anciennement Mannest), sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gabriel Fernandez, avocat pour la demanderesse.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos Municipaux 323 et 325, 327 329 rue Bellevilla.

(dans l'ilet borné par les rues Alix, Vallette et l'Avenue Pélican.)

Security Building and Loan Association vs Matthew H. Morse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,166 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bellevilla, Alix, Vallette et l'Avenue Pélican, désignés comme lots Six et Sept, mesurant chacun trente-un pieds cinq pouces de face à la rue Bellevilla sur cent trente-huit pieds, six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocats pour la demanderesse.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District

Portant les Nos municipaux 625 rue St-Philippe, entre les rues Chartres et Royale,

1219 rue de Chartres.

Et

1213 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier.

The Leon Godchaux Co., Ltd., vs Rosario Di Maggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,945 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 3 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Lot dans l'ilet No 49, 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Chartres, Ursulines et Royale, mesurant quarante trois pieds, huit pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté à la rue Chartres, et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté de soixante pieds, auquel point il se rétrécit de vingt pieds, et d'une deuxième profondeur de soixante pieds à la ligne de fond avec vingt-trois pieds trois pouces sur le fond et d'une deuxième portion vingt pieds de largeur sur soixante-cinq pieds de profondeur contigue au fond, le tout d'après un plan de O. de Armas, le 7 mai 1859. Les améliorations étant No 625 rue St-Philippe.

2. Le lot 8 dans l'ilet borné par les rues Chartres, Ducatar, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations portant le No 1210 rue de Chartres.

3. Le lot 9 dans l'ilet borné par les rues Chartres, Ducatar, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations étant No 1212 rue de Chartres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry L. Garry, avocat pour le demandeur.
1 juil—1 3 7 14 21 28—a et 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 1219 et 1221 rue St-Philippe, entre les rues Nord Liberté (antrefois Trémé) et St-Claude.

Julius Evans vs Mlle Parthenia Martha Depreest.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97,319 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 août 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet maintenant portant le numéro municipal 139, borné par les rues St Philippe, Ursulines, Nord Liberté (autrefois Trémé) et St Claude, formant une partie du lot désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer de ville, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, d'après un acte daté du 8 juillet 1826. Ladite portion de terre mesure, en mesure françaises, vingt sept pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt pieds de profondeur, et borné sur un côté par la balance du lot trois, et de l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Victorine Wiltz, et sur la liste d'assessement de la ville ledit lot est désigné par le numéro dix-neuf dudit ilet No 139 et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue St-Philippe sur cent vingt-neuf pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
J. J. McLoughlin avocat pour le demandeur.
1 juil—1 7 14 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE CHANCE

—POUR—

Acquérir une Grande et Magnifique Propriété de Résidence de Valeur,

AVENUE ST-CHARLES,

Formant le coin de l'Avenue St-Charles et la rue Audubon,

Portant le No Municipal 7114 Avenue St-Charles,

(dans l'ilet borné par l'Avenue Broadway et la rue Carrollton.)

Terrains mesurant 141' 7" et 6"' de face à l'Avenue St-Charles sur 132' 5" et 8"' de profondeur et face à la rue Audubon.

Dans un Voisinage Hautement Aristocratique.

Mme Adele McCall, veuve de Walter C. Flower, vs Mme Carrie Newsom, femme divorcée de Alphonse O. Pesson et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St-Charles et Broadway et les rues Audubon (antrefois Chestnut) et Carrollton, désigné comme ilet No 67, d'après un plan dressé par John F. Braun, voyer et architecte, le 14 mars 1852, et déposé au bureau de Henry et O'Connor, Ingénieurs en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre forme le coin de l'avenue St Charles et de la rue Audubon (antrefois Chestnut) et mesure, en mesure américaine, cent quarante-et-un pieds sept pouces et six lignes de front à l'avenue St-Charles cent trente-deux pieds cinq pouces et huit lignes en profondeur et façade à la rue Audubon, de là cent vingt pieds sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St Charles; delà, soixante pieds sur une deuxième ligne de profondeur, s'étendant vers la rue Audubon (antrefois Chestnut); de là vingt pieds six pouces sur une ligne s'étendant vers l'avenue Broadway et parallèle à l'avenue St-Charles, de là deux cent quatre pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne s'étendant à l'avenue St Charles et parallèle à la rue Audubon (antrefois Chestnut).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
3 juin—3 4 9 16 23 30—juil 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 1712 et 1714 rue Huitième,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Dryades Building and Loan Association vs John W. Gorrondona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,917 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Huitième, Baronne et Carondelet, désigné comme lot No deux sur l'arpentage annexé à un acte de vente par Mme Annie Beckman et als au demandeur en ceci passé pardevant Harry L. Leomis, Jr, notaire, le 17 mai 1906 d'après lequel arpentage ledit lot de terre mesure trente neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Harmony, trente neuf pieds six pouces de face à la rue Huitième sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, de trente neuf pieds dix pouces et cinq lignes et d'une autre profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de trente six pieds et une ligne et est composé d'une partie du lot original B:

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph F. Walton, avocat pour la demanderesse.
10 juin—10 16 23 30—juil 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Victor Terrio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,990—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Sophie Jones, veuve par 1er mariage de Augustus Silar et veuve par 2me mariage de Victor Terrio, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. J. McLoughlin, avocat.
27 juin—juil 1 6

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.